



**EXTRAIT  
DU  
REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
du Conseil de Communauté de l'Agglomération Dijonnaise

Séance du 17 mars 2005

Membres présents :

**Président :** M. REBSAMEN

**Secrétaires :** Melle MASLOUHI - M. BEKHTAOUI

Mme AVENA - M. BACHELARD - M. BARBEY - M. BELLEVILLE -  
M. BERNARD J.J. - Melle BERNARD M. - Mme BESSIS - M. BOUHELIER -  
M. BOURNY - M. BRESSAND - M. BRIOT - M. BRUYERE - M. CHAPUIS -  
M. CHEVIGNY - Mme COLOMBET - Mme DARCIAUX - Mme DELEBARRE -  
M. DINCHER - M. DOUHAI - M. DUBOIS - M. DUPIRE - Mme DURNERIN -  
M. ESMONIN - M. ETIEVANT - Mme FLAMENT - M. FOUCHERES -  
M. FOUILLOT - M. GERVAIS - M. GILLOT J.P. - M. GILLOT G. -  
M. GONDELLIER - Mme HERVIEU - M. IZIMER - M. JOLY - M. JULIEN -  
M. LABORIER - M. LAURENT - Mme LEMOUZY - M. MAGLICA -  
Mme MANSAT - M. MARCHAND - M. MARTIN - M. MASSON - Mme MASSU -  
M. MENUT - M. MILLOT - M. MOREAU - M. NOWOTNY - M. NUDANT -  
M. OBRIOT - M. PARIS - M. PETITJEAN - M. PILLIEN - M. PINON -  
Mme POPARD - M. PRIBETICH - M. RETY - Mme ROY - M. SAUNIE -  
M. SOUMIER - Mme TENENBAUM - M. VOUILLOT.

Membres absents :

M. ALLAERT (pouvoir à M. PRIBETICH) - M. AUDARD (pouvoir à  
M. ESMONIN) - M. BERTELOOT (pouvoir à M. MILLOT) - Mme BIOT (pouvoir  
à Mme LEMOUZY) - Mme BLIGNY (pouvoir à M. BOURNY) - M. BRENOT -  
M. CARBONNEL (pouvoir à M. MOREAU) - M. DANIERE - M. DELATTE  
(pouvoir à M. Gilbert MENUT) - M. DESVIGNES (pouvoir à M. DOUHAI) -  
M. DODET (pouvoir à M. FOUCHERES) - Mme GARRET-RICHARD (pouvoir  
M. SAUNIE) - M. HESSE (pouvoir à M. FOUILLOT) - M. PERRIN - M. ROIZOT  
(pouvoir à M. BARBEY).

---

**OBJET : ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR – Aide à la reconnaissance européenne du  
master professionnel « Management de la sécurité urbaine en France et en Europe ».**

À la prochaine rentrée universitaire, le Grand Dijon verra son panorama d'enseignement supérieur s'enrichir d'une nouvelle formation de niveau master : le « *Master Management de la Sécurité Urbaine en France et en Europe* ».

En effet, le conseil d'administration de l'Université de Bourgogne a décidé la création de ce master professionnel, à l'occasion de sa séance du 16 novembre 2004, et il a été validé récemment par la Direction de l'enseignement supérieur du Ministère de l'Éducation.

L'attractivité du diplôme vis-à-vis des étudiants et des professionnels potentiellement intéressés dans le cadre de la formation continue réside principalement dans sa **reconnaissance, à terme, au niveau européen**, en sa qualité de volet français d'un « *Master of Secuscities Management* », l'associant à des projets développés simultanément par

plusieurs universités européennes, dont certains sont déjà opérationnels (notamment Liège et Barcelone).

Afin d'obtenir la reconnaissance de ce master au niveau européen, il s'agit de favoriser un projet partenarial associant l'Université de Bourgogne, le Forum Européen pour la Sécurité Urbaine (FESU - réseau de 300 villes européennes dont Dijon fait partie), avec le soutien du groupe de transports publics Keolis.

Ce projet concourra à l'attractivité de l'agglomération dijonnaise, en s'inscrivant au coeur des préoccupations sociales contemporaines, dans une logique de développement européen, notamment en direction des Pays d'Europe Centrale et Orientale (PECO). De plus, il est fortement lié à la convention UniversCités, aux actions inscrites au Contrat d'agglomération, ainsi qu'à la politique de la Ville.

Il se traduira notamment au travers de l'organisation d'un séminaire d'universités associées au projet, décliné en missions d'exportation de l'ingénierie de formation, notamment dans les PECO.

Le portage de ce projet de développement sera assurée par le Forum Européen (en relation avec l'antenne dijonnaise de Sciences Po Paris, pour les relations avec les PECO), et se décline ainsi :

1. recensement et analyse documentaire sur les centres universitaires susceptibles d'être partenaires ;
2. prises de contacts auprès de partenaires (enseignants, hauts fonctionnaires et professionnels autour des centres universitaires identifiés) ;
3. organisation à Dijon d'un séminaire européen de travail de deux jours en mars, organisé autour du thème « Enseigner la sécurité urbaine en Europe », qui aura pour objet :
  - de faire une présentation de l'ensemble des projets déjà engagés ou envisagés par les universités partenaires, et d'élaborer des protocoles d'assistance et d'échanges en ingénierie de formation ;
  - de mettre sur pied des dispositifs concrets d'échanges d'étudiants, de professeurs et d'intervenants, et de lieux de stages pratiques, dans une logique de mobilité intraeuropéenne ;
  - de bâtir les fondations d'un véritable centre universitaire intereuropéen, porteur du master au niveau de l'Union européenne.
4. organisation, en aval du colloque, de missions sur sites d'équipes conjointes de l'Université de Bourgogne et du Forum Européen pour effectuer un apport d'ingénierie de formation, en soutien aux universités partenaires, notamment dans les PECO (Prague, Lubjana, Budapest).

L'intérêt pour l'agglomération dijonnaise de s'inscrire en partenaire de ce projet est donc multiple :

- il s'inscrit dans des procédures existantes (convention UniversCités, contrat d'agglomération, politique de la Ville) ;
- il renforce l'attractivité de l'image de l'agglomération par son caractère innovant, à la fois parce qu'il répond à l'émergence de nouveaux métiers dans le champ de la gestion urbaine

(au niveau des collectivités locales, de l'habitat social, des transports publics, de la grande distribution), et parce qu'il résulte d'un partenariat original, entre une université, un réseau de villes, et un grand groupe de transports publics (Keolis) ;

- il s'inscrit résolument dans une perspective de développement européen, avec un accent particulier en direction des PECO .

Cette demande de subvention contribuera, parallèlement aux crédits sollicités par ailleurs auprès de l'État, de la Région, et dans une phase ultérieure, de l'Union européenne, à l'initialisation du processus de développement européen et donc au démarrage effectif de l'enseignement du master à la prochaine rentrée universitaire à Dijon.

Le budget prévisionnel de ce projet de développement est de 50 000 € dont le détail des participations diverses est le suivant :

État	10 000 €
Région Bourgogne	10 000 €
Ville de Dijon	5 000 €
Keolis	5 000 €
Forum Européen pour la Sécurité Urbaine	5 000 €
<b>Grand Dijon</b>	<b>15 000 €</b>

Vu l'avis favorable donné par le Bureau le 3 février 2005,

**LE CONSEIL,  
Après en avoir délibéré,**

**DECIDE**

- **d'accorder** la subvention demandée de 15 000 € au Forum Européen pour la Sécurité Urbaine pour le développement de la dimension européenne de ce master,
- **d'autoriser** le Président à procéder au versement de la subvention,
- **de prélever** les crédits nécessaires sur le budget de l'exercice en cours.

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR  
Déposé le :  
24 MARS 2005



Publié le 18.03.05  
Déposé en Préfecture le

